



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 12 avril 2016

– 20^e –

PRÉSENTS : Mme Catherine Harel Bourdon, présidente
M. Ben Valkenburg, vice-président
Mme Violaine Cousineau
M. Kenneth George
Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
M. Jocelyn Pauzé

**Sont aussi
présents :**

M. Robert Gendron, directeur général par intérim
M^e France Pedneault, directrice du Service du secrétariat général
MM. Jean Ouimet, directeur général adjoint par intérim à la gestion
des personnes et des pratiques d'encadrement
Maurice Lachance, directeur général adjoint à la gestion des
services éducatifs et de l'organisation scolaire
Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle

Sont invités :

MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 1
Louis Bienvenue, directeur au Bureau de soutien à la gestion
des établissements du secondaire, unité 2
Mmes Julie Belhumeur, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 5
M. Marc Prescott, directeur du Service de l'organisation scolaire
Mmes Line Lapierre, directrice des Services éducatifs
Tonia Di Guglielmo, directrice par intérim du Service
des ressources financières
M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles
René Morales, directeur du Service du développement et
de l'innovation professionnelle

M. Daniel Martin, directeur par intérim du Service des technologies de l'information
Mmes Claudette Lechasseur, coordonnatrice du Bureau des communications
Annie Bourgeois, représentante du Bureau de projets institutionnels
Marisol Pelletier, coordonnatrice, Audit interne
Guylaine Dubé, analyste au Service du secrétariat général

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter l'article suivant sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016 » :
 - a) Élèves HDAA extraterritoriaux scolarisés à la CSDM
 - b) Échéancier pour l'élaboration du plan de l'effectif du personnel de direction d'établissement scolaire 2016-2017
 - c) Service de garde
- ajouter les articles suivants sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Service de garde – journées pédagogiques
 - b) Démocratie scolaire
 - c) Infrastructures
 - d) Élèves méritants
- ajouter les articles suivants :
 - A-29-1729 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien (ACDEM, APPA et SNEE) – renouvellement des conditions particulières
 - A-31-3040 Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d'épicerie – appel d'offres 27-519P – attribution d'un contrat

- ajouter la rubrique « Information » et les articles suivants :
 - a) A-32-171 Service des technologies de l'information – fin du soutien informatique et des acquisitions pour les ordinateurs de marque Apple à la CSDM : état du dossier, analyse d'impact et mesures de mitigation
 - b) INF-708 Ententes de principe conclues entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et les syndicats représentant les enseignants (FSE et FAE) – mise en œuvre de certaines dispositions

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016 :
 - a) Élèves HDAA extraterritoriaux scolarisés à la CSDM
 - b) Échéancier pour l'élaboration du plan de l'effectif du personnel de direction d'établissement scolaire 2016-2017
 - c) Service de garde
- 4- Affaires nouvelles :
 - a) Service de garde – journées pédagogiques
 - b) Démocratie scolaire
 - c) Infrastructures
 - d) Élèves méritants
- 5- Dossiers récurrents :
 - a) Plan Réussir
 - b) Budget 2015-2016
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
 - c) Qualité de l'air
 - d) Capacité d'accueil
 - e) Transformation organisationnelle

- 6- Rubrique des commissaires-parents
- * 7- DG-02-324 Bureau de soutien à la gestion des établissements – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction au centre Tétreaultville – évaluation finale – année 2015-2016
- * 8- A-10-83 Service de l'organisation scolaire – calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle – proposition pour adoption
- * 9- A-29-1729 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien (ACDEM, APPA et SNEE) – renouvellement des conditions particulières
- * 10- A-29-1734 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – congédiement
- 11- A-29-1735 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire – création de postes saisonniers de technicien en éducation spécialisée et de préposé aux élèves handicapés – modification au plan de l'effectif – 2015-2016 – amendement au rapport A-29-1722
- 12- A-31-3016 Service des ressources financières – école Barthélemy-Vimont – réfection finale de l'enveloppe – façade est – appel d'offres 25-2325P – attribution d'un contrat
- 13- A-31-3018 Service des ressources financières – firme d'ingénieurs – services professionnels en génie civil – appel d'offres 24-461P – qualification
- 14- A-31-3019 Service des ressources financières – école Sophie-Barat, annexe – réfection de l'entrée principale – appel d'offres 25-2326P – attribution d'un contrat
- 15- A-31-3026 Service des ressources financières – firme de professionnels – services professionnels en environnement et contrôle des matériaux – appel d'offres 24-462P – qualification
- 16- A-31-3035 Service des ressources financières – fourniture sur demande de mobilier scolaire – appel d'offres 28-169P – attribution d'un contrat

- 17- A-31-3039 Service des ressources financières – entretien et réparation des refroidisseurs – appel d’offres 15-180P – exercice de l’option de renouvellement de l’entente pour une première année
- 18- A-31-3040 Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d’épicerie – appel d’offres 27-519P – attribution d’un contrat
- 19- A-31-3042 Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneurs en plomberie et chauffage – appel d’offres 15-212P – attribution de contrats à exécution sur demande
- 20- A-31-3043 Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneurs en électricité – appel d’offres 15-213P – attribution de contrats à exécution sur demande
- * 21- A-31-3303 Service des ressources financières – demande d’emprunt au Comité de gestion de la taxe scolaire (CGTSIM) pour le premier lot des projets d’économies d’énergie (ESE)
- * 22- A-33-936 Service des ressources matérielles – modification à la demande d’autorisation d’aliénation transmise au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) pour le terrain excédentaire et adjacent à l’école Le Vitrail, situé au 3320, rue Hochelaga
- * 23- A-33-939 Service des ressources matérielles – bâtiment 210L – résiliation de bail et cessation d’occupation par le Centre DÉBAT Montréal des locaux situés au 2430, rue Darling
- 24- A-34-2549 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
- 25- A-34-2550 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
- 26- A-34-2551 Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
- 27- A-34-2552 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016
- 28- A-34-2553 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

29- Information :

- a) A-32-171 Service des technologies de l'information – fin du soutien informatique et des acquisitions pour les ordinateurs de marque Apple à la CSDM : état du dossier, analyse d'impact et mesures de mitigation
- b) INF-708 Ententes de principe conclues entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et les syndicats représentant les enseignants (FSE et FAE) – mise en œuvre de certaines dispositions

30- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 mars 2016.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2016

- a) Élèves HDAA extraterritoriaux scolarisés à la CSDM

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) scolarise des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) qui habitent sur le territoire d'autres commissions scolaires. Bien que la CSDM reçoive un financement selon le code de difficulté de ces élèves, ce dernier ne permet pas de couvrir la totalité des dépenses liées au soutien et à l'encadrement de ces élèves. M. Maurice Lachance mentionne que la CSDM cherche à s'entendre avec les administrateurs des autres commissions scolaires sur une facturation qui serait équitable de part et d'autres au regard des coûts que comporte la scolarisation de ces élèves. Un document est déposé sur la provenance des élèves.

La présidente et Mme Marie-José Mastro Monaco soulignent l'importance d'assurer la stabilité des élèves et leur bien-être.

- b) Échéancier pour l'élaboration du plan de l'effectif du personnel de direction d'établissement scolaire 2016-2017

Un document est déposé. La présidente remercie l'administration d'avoir fourni l'information sur le processus de la Politique administrative et salariale (PAS).

- c) Service de garde

Mme Lucie Painchaud mentionne qu'à la suite de l'augmentation des coûts pour l'utilisation du service de garde lors des journées pédagogiques et de la semaine de relâche, une légère baisse des inscriptions a été observée.

Elle ajoute qu'il y a un lien entre la réinscription des élèves qui ont des soldes impayés au service de garde et les comptes en souffrance.

4. Affaires nouvelles

- a) Service de garde – journées pédagogiques

Mme Catherine Harel Bourdon mentionne que des balises de gestion doivent être données d'ici la rentrée scolaire au regard des journées pédagogiques afin d'assurer une certaine homogénéité dans les pratiques pour l'ensemble des services de garde et éviter un système à deux vitesses.

Pour sa part, M. Maurice Lachance mentionne que les avis reçus lors de la consultation sur le projet de politique sur les services de garde viendront enrichir la politique qui sera adoptée à la séance du Conseil des commissaires du mois de mai.

La présidente informe les membres du comité exécutif que le ministère de la Culture accordera une somme substantielle pour des sorties culturelles. Elle suggère de profiter, entre autres, des journées pédagogiques institutionnelles pour planifier des sorties dans des institutions culturelles et d'examiner la possibilité de conclure une entente avec la Société de transport de Montréal pour obtenir le transport gratuit lors de ces journées.

- b) Démocratie scolaire

Mme Catherine Harel Bourdon fait état des derniers développements au sujet de la gouvernance des commissions scolaires. Elle ajoute que dans un contexte de décentralisation, il s'agit d'un dossier complexe pour lequel le statu quo n'est pas envisagé. Elle ajoute qu'une approche de concertation semble se dégager de la part du Ministre Proulx.

- c) Infrastructures

Mme Catherine Harel Bourdon fait état de l'annonce du ministre au sujet des travaux de réhabilitation autorisés à l'école Saint-Nom-de-Jésus. La lettre confirmant la portée des travaux sera remise sous peu à la CSDM.

Les écoles Sainte-Lucie, Sainte-Catherine-de-Sienne et Sainte-Bibiane sont également dans les plans du ministère.

De nouvelles sommes provenant du budget québécois sont prévues pour les écoles du grand Montréal, dont les écoles de la CSDM.

d) Élèves méritants

La présidente félicite les élèves de l'école Lucien-Pagé qui ont atteint la finale du concours de Robotique. Ils iront représenter la CSDM dans la ville de Saint-Louis, aux États-Unis. Pour leur part, les élèves de l'école Barclay ont terminé au troisième rang.

La présidente demande qu'un moment soit prévu pour honorer ces élèves et leurs enseignants lors d'une séance du Conseil des commissaires.

Mme Catherine Harel Bourdon souligne également le premier prix décerné à des élèves de l'école Joseph-François-Perrault dans le cadre de leur participation au Tournoi des jeunes démocrates organisé par l'Assemblée nationale. Elle ajoute qu'elle est très fière de leur prestation, qui leur a permis de passer devant des écoles privées. La présidente souhaite qu'ils soient également honorés lors d'une séance du Conseil des commissaires.

5. Dossiers récurrents

a) Plan Réussir

M. Maurice Lachance fait état de l'annonce gouvernementale portant sur l'élaboration d'une politique sur la réussite scolaire en précisant que la CSDM pourra y contribuer. Par ailleurs, il informe les membres du comité exécutif qu'une rencontre portant sur le plan Réussir 2.0 est prévue avec les directions d'établissement le 28 avril prochain. Il ajoute qu'une planification des travaux menant au plan Réussir 2.0 sera déposée lors d'une prochaine séance du comité exécutif.

Pour sa part, Mme Line Lapierre mentionne que dans le cadre du mois des Arts qui se déroule tout au long du mois d'avril, plus de 39 activités sont prévues dans les écoles du secteur de la formation générale des jeunes. Toutes les facettes de l'art y sont représentées : danse, musique, art dramatique, expositions d'œuvres d'art). À cet égard, la présidente mentionne que les élèves adultes produisent également de belles œuvres qu'elle a été en mesure de voir lors de l'exposition à l'écomusée du Fier Monde. Elle souhaite que le hall principal du centre administratif et la salle Laure-Gaudreault puissent exposer de nouvelles œuvres.

b) Budget

Mme Lucie Painchaud mentionne qu'en raison de l'adoption des Règles budgétaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) à la mi-mai, il faudra prévoir une séance extraordinaire du Conseil des commissaires le 29 juin 2016 pour l'adoption du budget 2016-2017 de la CSDM.

La présidente constate que les règles budgétaires du MEES sont adoptées après l'adoption du plan de l'effectif de la CSDM, l'adoption de ce dernier étant régie par les conventions collectives en vigueur. À cet égard, M. Kenneth George demande de voir comment la situation est gérée dans les autres provinces canadiennes.

c) Programme de la qualité de l'air intérieur (PQAI)

M. Jean Ouimet mentionne qu'une rencontre du personnel de l'école FACE est prévue le 18 avril prochain afin de présenter les résultats de l'analyse des questionnaires-santé. Des représentants de la Direction de santé publique, du Bureau de santé de la CSDM ainsi que du Service des ressources matérielles y prendront part. Il souligne que les symptômes observés à cette école sont en deçà de ce qui est noté dans la population en général.

Par ailleurs, il indique que l'opération visant à rencontrer tout le personnel du centre administratif et de l'annexe afin de transmettre de l'information et de répondre à des questions au regard de la qualité de l'air dans les deux bâtiments est terminée.

d) Capacité d'accueil

La présidente mentionne que la baisse des ratios est confirmée au préscolaire, ce qui entraînera l'ouverture d'environ douze classes pour l'année scolaire 2016-2017. En ce qui concerne le changement du statut socioéconomique des écoles, la modification des ratios sera applicable à compter de l'année scolaire 2017-2018. Au total, huit écoles de la CSDM sont concernées par ce changement :

- Trois passent du statut de défavorisation à un statut d'école ordinaire : écoles Cœur-Immaculé-de-Marie, Saint-Ambroise et Sainte-Claire;
- Cinq passent du statut d'école ordinaire à un statut de défavorisation : écoles du Petit-Chapiteau, Saint-Jean-de-Matha, Saint-Antoine-Marie-Claret, Saint-Jean-de-la-Lande et Gilles-Vigneault.

M. Marc Prescott mentionne que le début de la deuxième opération de prévision de clientèle débutera dans la semaine du 18 avril et que des données à jour seront disponibles à la fin avril. Par ailleurs, le Service de l'organisation scolaire centralisera les inscriptions au centre administratif durant l'été. Une opération de communication aux familles est à prévoir d'ici-là.

Pour sa part, M. Jean Ouimet fait état des travaux menés avec les associations de cadres en vue de l'adoption du plan de l'effectif des directions d'établissement prévue à la séance extraordinaire du 26 avril prochain.

e) Transformation organisationnelle

M. Robert Gendron présente l'information suivante :

- La rencontre du comité directeur du 7 avril 2016 a permis de dégager des constats du travail de balisage réalisé dans les dernières semaines en vue de modifier les processus de travail.

- Un travail visant à répertorier les projets à portée institutionnelle, dont ceux susceptibles de modifier les processus, est présentement en cours en vue d'établir des priorités.
- La CSDM s'apprête à transmettre au MEES la documentation portant sur l'offre de services de la CSDM et le plan d'effectif en vue du retour à l'équilibre, conformément à ce qui est recommandé dans le rapport de la firme externe *Raymond Chabot Grant Thornton* (RCGT).

La présidente souhaite, par ailleurs, que le processus politico-administratif puisse être examiné afin que la communication interne-externe soit améliorée. Mme Lucie Painchaud prend note de la demande et s'assurera que le Bureau de projets institutionnels se penche sur la question dans le cadre des ateliers de balisage. Une proposition sera présentée à ce sujet dans les prochaines semaines.

6. Rubrique des commissaires-parents

Mme Mélanie Robinson fait part de la demande des membres du comité exécutif du comité de parents d'avoir une présentation portant sur la consultation des points de service envisagés par la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour la scolarisation des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage au cours de l'année scolaire 2016-2017. M. Maurice Lachance mentionne que MM. Marc Prescott et Gérald Gauthier se joindront à lui afin de faire cette présentation, le mardi 19 avril prochain.

Pour sa part, la présidente souhaite que le document servant à cette présentation soit remis aux commissaires afin qu'ils puissent être au clair sur la situation advenant des questions de la part des parents de leurs circonscriptions respectives.

*7. Bureau de soutien à la gestion des établissements – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction au centre Tétreaultville – évaluation finale – année 2015-2016

Document déposé : Rapport DG-02-324 en date du 1^{er} avril 2016
de M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

- *8. Service de l'organisation scolaire – calendriers scolaires 2016-2017 de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle – proposition pour adoption

Document déposé : Rapport A-10-83 en date du 6 avril 2016
de Mme Geneviève Côté concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

- *9. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien (ACDEM, APPA et SNEE) – renouvellement des conditions particulières

Document déposé : Rapport A-29-1729 en date du 4 avril 2016
de M^e Marie Christine Hébert et M^e Louis Bellerose
concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

- *10. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – congédiement

Document déposé : Rapport A-29-1734 en date du 1^{er} avril 2016
de Mme Dominique Cadieux et de M. Mathieu Rhéaume
concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

11. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aide-concierge et personnel de cafétéria – création de postes saisonniers de technicien en éducation spécialisée et de préposé aux élèves handicapés – modification au plan de l'effectif – 2015-2016 – amendement au rapport A-29-1722

Document déposé : Rapport A-29-1735 en date du 6 avril 2016
de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* (LGCE), la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a l'obligation de voir à la gestion et au contrôle de ses effectifs;

CONSIDÉRANT les informations contenues dans le rapport DG-01-278 de la Direction générale qui fait état, entre autres, de la LGCE, des ajouts de postes saisonniers pour le personnel de l'adaptation scolaire et de leurs répercussions sur le plan de l'effectif 2015-2016;

CONSIDÉRANT le premier paragraphe de la résolution 7 de la séance du comité exécutif du 10 février 2015, selon lequel il faut SOUMETTRE au comité exécutif pour autorisation tous les rapports de création de postes en adaptation scolaire (postes saisonniers à temps partiel ou à temps plein) d'ici la fin de l'année scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques des élèves en difficulté et les services à leur offrir;

CONSIDÉRANT que certains de ces élèves ont besoin d'un soutien particulier pour assurer leur sécurité et leur santé à l'école;

CONSIDÉRANT que l'école a pour mission la réussite éducative de tous les élèves;

CONSIDÉRANT que Mme Valérie Auger-Mailhot, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail à 69,514 % (24,33 heures/semaine) depuis le 7 octobre 2015 à l'école Saint-Antoine-Marie-Claret;

CONSIDÉRANT que l'école est déjà déficitaire et que les sommes requises pour cette création de poste auront un effet sur l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1 ° d'ANNULER la création du poste à temps partiel à 35,714 % (12,5 heures/semaine) de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Antoine-Marie-Claret, telle qu'elle est présentée dans le rapport A-29-1722 du comité exécutif du 29 mars 2016;
- 2 ° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel à 69,514 % (24,33 heures/semaine) de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Antoine-Marie-Claret et d'imputer la dépense à l'indice 100-051-1-23140-167;
- 3 ° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2015-2016 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et le personnel de cafétéria (résolution 13 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 13 mai 2015).

12. Service des ressources financières – école Barthélemy-Vimont – réfection finale de l’enveloppe – façade est – appel d’offres 25-2325P – attribution d’un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3016 en date du 5 avril 2016
de Mme Sylvie Raza concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d’un entrepreneur pour la réfection finale de l’enveloppe – façade est – de l’école Barthélemy-Vimont;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d’attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu’en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu’il s’agit d’un contrat d’une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l’objet d’une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d’investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d’attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s’est conformé aux exigences formulées dans l’appel d’offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’ACCORDER un contrat de 1 298 450 \$ plus taxes à l’entrepreneur *Corporation de construction Germano*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection finale de l’enveloppe – façade est – de l’école Barthélemy-Vimont;
- 2° d’AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d’appel d’offres;
- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d’autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu’à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

13. Service des ressources financières – firme d’ingénieurs – services professionnels en génie civil – appel d’offres 24-461P – qualification

Document déposé : Rapport A-31-3018 en date du 24 mars 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la quantité d’interventions requises pour maintenir en bon état le parc immobilier de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler le répertoire de firmes de génie civil pour assister le Service des ressources matérielles dans le maintien des actifs;

CONSIDÉRANT la publication d’un appel d’offres fondé sur l’évaluation de la qualité afin de qualifier les professionnels en génie civil, pour un an avec possibilité de deux options de renouvellement d’une année chacune;

CONSIDÉRANT qu’à chaque option de renouvellement, le répertoire sera rouvert pour permettre à de nouvelles firmes de se qualifier;

CONSIDÉRANT que douze propositions ont été reçues et que deux d’entre elles ont été jugées non conformes par le Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT qu’un comité de sélection a été formé conformément aux exigences du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics* pour évaluer les dix soumissions conformes au regard des critères d’évaluation de la qualité prévus à l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT que trois propositions n’ont pas répondu aux exigences d’un critère éliminatoire;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées seront payées à même le budget d’investissement de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d’INSCRIRE le nom des sept firmes d’ingénieurs civils ci-dessous mentionnées à un répertoire spécifique pour la réalisation des projets de remise en état du parc immobilier, et ce, pour un an, avec possibilité de deux options de renouvellement d’une année chacune, à la demande de la CSDM et avec l’accord des adjudicataires et du comité exécutif :

- *Stantec Experts-conseils ltée,*
- *AXOR Experts Conseils inc.,*
- *SNC- Lavalin inc.,*
- *Les Consultants S.M. inc.,*

- *Équipe Laurence, experts-conseils SENC,*
 - *CIMA + S.E.N.C.,*
 - *Beaudoin Hurens inc.;*
- 2° d'ATTRIBUER des contrats d'une valeur de 600 000 \$ plus taxes annuellement en honoraires à répartir entre ces sept firmes qualifiées.

14. Service des ressources financières – école Sophie-Barat, annexe – réfection de l'entrée principale – appel d'offres 25-2326P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3019 en date du 23 mars 2016
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour la réfection de l'entrée principale à l'école Sophie-Barat, annexe;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (R2011-1), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet a fait l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50620 – Maintien des bâtiments, en 2015-2016;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 369 887 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Roland Grenier construction ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la réfection de l'entrée principale à l'école Sophie-Barat, annexe;
- 2° d'AUTORISER le coordonnateur du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;

- 3° de DÉLÉGUER au directeur du Service des ressources matérielles le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

15. Service des ressources financières – firme de professionnels – services professionnels en environnement et contrôle des matériaux – appel d'offres 24-462P – qualification

Document déposé : Rapport A-31-3026 en date du 31 mars 2016
de Mmes Sylvie Raza et Fatima-Zahra Zouaki
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le volume d'interventions requis pour maintenir en bon état le parc immobilier de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), de le réparer, de le rénover et de l'améliorer;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié afin de créer un répertoire de firmes en environnement qui pourront collaborer avec le Service des ressources matérielles, pour un terme d'une année assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu treize soumissions et qu'une soumission est considérée comme non conforme par le Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT que l'analyse des douze soumissions conformes a été faite par un comité de sélection dûment constitué en vertu du *Règlement sur les contrats de services des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que cinq soumissions ont été déclarées non acceptables puisqu'elles n'ont pas atteint les attentes minimales d'un critère éliminatoire;

CONSIDÉRANT qu'une soumission a été déclarée non acceptable puisqu'elle n'a pas atteint la note de passage;

CONSIDÉRANT que six propositions ont satisfait aux exigences;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées seront payées à même le budget d'investissement de la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'INSCRIRE le nom des six firmes ci-dessous, ayant obtenu la note de passage, pour la réalisation de mandats en environnement sur le parc immobilier de la CSDM, pour un terme d'une année assorti de deux options de renouvellement d'une année chacune :

- CIMA+ s.e.n.c.,
- Englobe corp.,

- *SNC Lavallin GEM Québec inc.*,
- *Géinnovation – Journeaux assoc.*,
- *WSP Canada inc.*,
- *Groupe ABS, inc.*;

2° d'ATTRIBUER des contrats d'une valeur de 600 000 \$ plus taxes annuellement en honoraires à répartir entre ces six firmes qualifiées.

16. Service des ressources financières – fourniture sur demande de mobilier scolaire – appel d'offres 28-169P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3035 en date du 24 mars 2016
de Mmes Radia Dehimi et Sophie Beauchamp
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un fournisseur pour la fourniture sur demande de mobilier scolaire;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT que des critères d'admissibilité et de conformité ont été établis par un comité d'usagers représentatif;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT que *Alpha-Vico inc.* et *Alpha Tabco inc.* ont présenté une soumission conforme;

CONSIDÉRANT que les deux soumissionnaires ont respecté les critères de conformité des produits demandés;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire *Alpha-Vico inc.* est le plus bas soumissionnaire;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER, en accord avec la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1), un contrat à commandes pour la fourniture sur demande de mobilier scolaire à *Alpha-Vico inc.*, pour une valeur estimée à 2 241 319,70 \$ plus taxes pour une période initiale de deux ans. Cette entente est assortie d'une option de renouvellement d'une année qui sera exercée sur demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif.

17. Service des ressources financières – entretien et réparation des refroidisseurs – appel d'offres 15-180P – exercice de l'option de renouvellement de l'entente pour une première année

Document déposé : Rapport A-31-3039 en date du 30 mars 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, un contrat a été attribué le 5 mai 2015 à *Service Commercial Carrier* pour une période d'une année (2015-2016);

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoyait une entente initiale d'une année et la possibilité de renouveler l'entente pour une ou deux années additionnelles, une année à la fois, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT l'atteinte, le 24 mars 2016, de la limite de l'engagement prévu pour l'entente initiale;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l'entente;

CONSIDÉRANT que *Service Commercial Carrier* a été consulté et accepte de renouveler l'entente pour la première année additionnelle, en suivant les montants forfaitaires et le taux horaire prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat à commandes d'une valeur de 131 072 \$ plus taxes à *Service Commercial Carrier* pour l'entretien et la réparation des refroidisseurs pour une première année additionnelle de renouvellement.

18. Service des ressources financières – fourniture sur demande des produits d'épicerie – appel d'offres 27-519P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3040 en date du 4 avril 2016
de Mmes Sylvie Raza et de Fatima-Zahra Zouaki
concernant le sujet en référence

La présidente, Mme Catherine Harel-Bourdon, propose de reporter l'étude de cette proposition à la prochaine séance du comité exécutif.

Cette proposition de dépôt est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU** :

1^o de REPORTER l'étude de cette proposition à la prochaine séance du comité exécutif.

19. Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneurs en plomberie et chauffage – appel d'offres 15-212P – attribution de contrats à exécution sur demande

Document déposé : Rapport A-31-3042 (version corrigée) en date du 6 avril 2016
de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier
concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'un ou de plusieurs entrepreneurs pour effectuer des travaux en plomberie et en chauffage à taux horaire pour le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la dépense annuelle estimée à 270 000 \$ pour l'ensemble de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que la dépense sera normalement assumée par le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'entente initiale, d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat, peut être renouvelée pour deux années additionnelles;

CONSIDÉRANT que sept soumissions admissibles et conformes ont été reçues;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une surestimation du nombre d'heures au bordereau de soumission ce qui explique l'écart entre l'estimation annuelle de 270 000 \$ et l'engagement initial de 346 947 \$ du plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que l'engagement des soumissionnaires porte seulement sur les taux horaires applicables proposés et que ces derniers sont très compétitifs;

CONSIDÉRANT le processus prévu au *Règlement sur les contrats de travaux de construction dans les organismes publics*;

CONSIDÉRANT que les demandes d'exécution seront attribuées à l'entrepreneur qui a soumis le prix le plus bas, à moins que celui-ci ne puisse y donner suite, auquel cas les autres entrepreneurs seront sollicités en fonction de leur rang respectif présenté ci-dessous et selon le prix de leur soumission respective :

- 1- *Entreprises Larry chauffage gaz naturel inc.*,
- 2- *Stéphane Jacques Entrepreneur Plombier inc.*,
- 3- *R.S. Plomberie 2946-4104 Québec inc.*,
- 4- *Av-Tech inc.*,
- 5- *Pompe François Néron inc.*,
- 6- *MécanicAction inc.*,
- 7- *Plomberie Charbonneau inc.*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER des contrats à exécution sur demande d'une valeur annuelle globale de 346 947 \$ plus taxes à *Entreprises Larry chauffage gaz naturel inc.*, *Stéphane Jacques Entrepreneur Plombier inc.*, *R.S. Plomberie 2946-4104 Québec inc.*, *Av-Tech inc.*, *Pompe François Néron inc.*, *MécanicAction inc.* et *Plomberie Charbonneau inc.* pour les travaux en plomberie et chauffage à taux horaire. Ces contrats sont d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat et sont assortis de deux options de renouvellement d'une année chacune, avec l'accord des adjudicataires et du comité exécutif;
- 2° de METTRE FIN aux contrats à l'arrivée du premier des deux événements suivants : la date d'échéance au terme d'une année de contrat ferme ou l'atteinte du montant maximal de 346 947 \$ plus taxes.

20. Service des ressources financières – travaux à taux horaire pour entrepreneurs en électricité – appel d'offres 15-213P – attribution de contrats à exécution sur demande

Document déposé : Rapport A-31-3043 (version corrigée) en date du 6 avril 2016 de Mme Nathalie Sauvé et de M. François Poirier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'un ou de plusieurs entrepreneurs pour effectuer des travaux en électricité à taux horaire pour le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la dépense annuelle estimée à 265 000 \$ pour l'ensemble de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que la dépense sera normalement assumée par le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que l'entente initiale, d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat, peut être renouvelée pour deux années additionnelles;

CONSIDÉRANT que huit soumissions admissibles et conformes ont été reçues;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu une surestimation du nombre d'heures au bordereau de soumission ce qui explique l'écart entre l'estimation annuelle de 265 000 \$ et l'engagement initial de 344 800 \$ du plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que l'engagement des soumissionnaires porte seulement sur les taux horaires applicables proposés et que ces derniers sont très compétitifs;

CONSIDÉRANT le processus prévu au *Règlement sur les contrats de travaux de construction dans les organismes publics*;

CONSIDÉRANT que les demandes d'exécution seront attribuées à l'entrepreneur qui a soumis le prix le plus bas, à moins que celui-ci ne puisse y donner suite, auquel cas les autres entrepreneurs seront sollicités en fonction de leur rang respectif présenté ci-dessous et selon le prix de leur soumission respective :

- 1- *SMD Électrique inc.*,
- 2- *Av-Tech inc.*,
- 3- *Poulin Électrique inc.*,
- 4- *Mofax Électrique ltée*,
- 5- *Le Groupe Parmo inc.*,
- 6- *Laurin et Laurin (1991) inc.*,
- 7- *Ludec Électrique inc.*,
- 8- *Michel Guimont Entrepreneur électricien ltée*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER des contrats à exécution sur demande d'une valeur annuelle globale de 344 800 \$ (396 433,80 \$, taxes incluses) à *SMD Électrique inc.*, *Av-Tech inc.*, *Poulin Électrique inc.*, *Mofax Électrique ltée*, *Le Groupe Parmo inc.*, *Laurin et Laurin (1991) inc.*, *Ludec Électrique inc.*, et *Michel Guimont Entrepreneur électricien ltée* pour les travaux en électricité à taux horaire. Ces contrats sont d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat et sont assortis de deux options de renouvellement d'une année, avec l'accord des adjudicataires et du comité exécutif;
- 2° de METTRE FIN aux contrats à l'arrivée du premier des deux événements suivants : la date d'échéance au terme d'une année de contrat ferme ou l'atteinte du montant maximal de 344 800 \$ plus taxes correspondant à l'année initiale.

*21. Service des ressources financières – demande d’emprunt au Comité de gestion de la taxe scolaire (CGTSIM) pour le premier lot des projets d’économies d’énergie (ESE)

Document déposé : Rapport A-31-3303 en date du 23 mars 2016
de Mme Tonia Di Guglielmo concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*22. Service des ressources matérielles – modification à la demande d’autorisation d’aliénation transmise au ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) pour le terrain excédentaire et adjacent à l’école Le Vitrail, situé au 3320, rue Hochelaga

Document déposé : Rapport A-33-936 en date du 6 avril 2016
de M. David Genesse Bolduc concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

*23. Service des ressources matérielles – bâtiment 210L – résiliation de bail et cessation d’occupation par le Centre DÉBAT Montréal des locaux situés au 2430, rue Darling

Document déposé : Rapport A-33-939 en date du 17 mars 2016
de Mme Sylvie Goyette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

24. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2549 en date du 24 mars 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Ben Valkenburg pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

25. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2550 en date du 16 mars 2016 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

26. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2551 en date du 24 mars 2016 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Violaine Cousineau pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

27. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2552 en date du 29 mars 2016 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

28. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mars 2016

Document déposé : Rapport A-34-2553 en date du 29 mars 2016 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.1 du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de mars 2016, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

29. Information :

- a) A-32-171 Service des technologies de l'information – fin du soutien informatique et des acquisitions pour les ordinateurs de marque Apple à la CSDM : état du dossier, analyse d'impact et mesures de mitigation
- b) INF-708 Ententes de principe conclues entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et les syndicats représentant les enseignants (FSE et FAE) – mise en œuvre de certaines dispositions

30. Période réservée aux membres du comité exécutif

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

La séance est levée à 15 h 40.

Secrétariat général – 30 juin 2016